

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de SAINT PIERRE DE BOEUF
en date du 21 décembre 2017**

Convocation en date du 14 décembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt et un décembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur RAULT Serge, Maire.

Etaient présents : Mr Serge RAULT, Mr Christian CHAMPELEY, Mr Pierre-Marie CHEVAL ; Mme Annick RAMBOT, Mme Véronique MOUSSY, Mr Daniel SAUVIGNET, Mr Daniel BLANC, Mme Nadine ROCHE, Mme Sonia DOS REIS, Mr Olivier BERAUD , Mme Hélène CONDUCTIER, Mme Anne-Marie DEFAY, Mme Joëlle CHABERT, Mme Anne GAUTHERON, Mr Patrick HENRIOT, Mme Isabelle DUMAZET

Absents représentés :

Absents excusés :

Mr Eric PANDREAU

Secrétaire de séance : Mme Véronique MOUSSY

Après lecture du compte-rendu de la réunion en date du 23 novembre 2017, celui-ci est adopté à l'unanimité.

I – CHAPELLE, RUE DU MILIEU : RENCONTRE AVEC LA MEMOIRE PETRIBOCIENNE

Le Conseil Municipal reçoit plusieurs membres de la Mémoire Pétribocienne qui présentent dans un premier temps le mobile qui sera installé à l'intérieur de la fontaine du square des anciens combattants.

Dans un second temps, un débat s'engage sur le projet de réhabilitation de l'Eglise de la rue du milieu. Les membres de l'association évoquent les travaux devant être réalisés à court terme afin de permettre la continuité du chantier ; il apparaît ainsi préférable de différer les travaux sur la toiture pour permettre des achats de fournitures (pierres,...).

Plusieurs élus municipaux font ressortir l'intérêt d'avoir une vue d'ensemble du projet dans sa globalité afin notamment de bâtir un plan de financement et présenter des demandes de subvention.

En conclusion, il est décidé de procéder aux achats de fournitures nécessaires, de prendre contact avec un architecte pour travailler en concertation sur le projet d'aménagement global de l'Eglise

II – TARIFS ASSAINISSEMENT – ANNEE 2018

Le Conseil Municipal, unanime, décide de maintenir les tarifs en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2014 pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2018.

Abonnement annuel : 46.50 €

Prix du m³ consommé : 0.92 €

III – TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE

Le Conseil Municipal, unanime, décide le maintien, pour 2018, des tarifs de concessions au cimetière :

- 720 € pour une concession trentenaire au columbarium.
- 160 € le mètre carré pour une concession trentenaire.

IV – TARIFS CENTRE DE LOISIRS

Monsieur le Maire rappelle les tarifs du Centre de Loisirs et propose au Conseil Municipal l'application des tarifs annexes, ci-dessous, uniquement sur les tranches dont le quotient familial est supérieur à 700 €

Sortie			10,00 €
Intervenant			2,50 €
Supplément commune extérieure			10% sur la facture

Le Conseil Municipal, unanime, approuve l'application des tarifs annexes

V – AMENAGEMENT D'UN CITY PORT : DEMANDE DE SUBVENTION –ENVELOPPE DEPARTEMENTALE DE SOLIDARITE

Le Maire propose à l'assemblée de déposer une demande de subvention du montant le plus élevé possible, au titre de l'enveloppe départementale de solidarité en faveur des communes 2018, auprès du Conseil Départemental de la Loire portant sur :

- Aménagement d'un city sport – Rue vieille

Le montant total de ces travaux est estimé à 22 880.00 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite du Conseil départemental de la Loire une subvention au titre des « Enveloppes départementales de solidarité en faveur des communes -2018 », du montant le plus élevé possible.

VI – AMENAGEMENT ET EXTENSION D'UN BATIMENT COMMUNAL : DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2018

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le coût estimatif global du projet d'aménagement et extension d'un bâtiment communal qui s'élève à 1 176 042 € HT.

La Commune de Saint Pierre peut prétendre à une aide de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux sur la ligne « Equipements sportifs et/ou culturels couverts ou non couverts » ; le taux de subvention varie de 20 à 35% du montant HT.

Le Conseil Municipal, unanime, approuve le plan de financement de l'opération et sollicite l'aide financière de l'Etat au titre de la DETR (350 000.00 €).

VII – ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU CURAGE DU CANAL D'AMENEE ET DU CANAL DE SECOURS DU C.N.P.E. DE SAINT ALBAN/ST MAURICE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'ouverture de l'enquête publique relative au curage du canal d'amenée et du canal de secours du C.N.P.E du 06 novembre au 07 décembre 2017.

Ce projet étant soumis à autorisation environnementale et conformément à l'article R.181-38 du code de l'environnement, le conseil municipal est appelé à donner son avis sur cette demande d'autorisation au regard des incidences environnementales.

Monsieur Patrick HENRIOT informe le Conseil Municipal que des remarques ont été mentionnées sur le registre de l'enquête publique concernant des interrogations que pourraient engendrer les actions menées lors des travaux de curage.

Le Conseil Municipal, unanime, émet un avis favorable à l'autorisation avec des remarques mentionnées dans le registre d'enquête publique

VIII – AFFAIRES DIVERSES

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du dernier échange avec Mme ROBERT, chargée des relations territoriales et du développement responsable de la poste qui propose une présence postale sous forme d'un facteur-guichetier du mardi au samedi de 10h à 12h30.

Le conseil Municipal, unanime, est favorable à la proposition d'une ouverture du bureau de poste du mardi au samedi de 10h à 12h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.

Numéro de délibérations de la séance	Intitulé
N°21-12-2017-1	Tarifs assainissement – année 2018
N°21-12-2017-2	Tarifs des concessions au columbarium
N°21-12-2017-3	Tarifs concessions cimetière
N°21-12-2017-4	Modification tarifs centre de loisirs
N°21-12-2017-5	Enveloppe Départementale de solidarité en faveur des communes – 2018
N°21-12-2017-6	Aménagement et extension d'un bâtiment communal : Demande de subvention DETR – exercice 2018
N°21-12-2017-7	Enquête publique relative au curage du canal d'amenée et du canal de secours du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (C.N.P.E.) St Alban/St Maurice

La secrétaire de Séance
Mme Véronique MOUSSY

Le Maire
Serge RAULT